

RH | Gestion du personnel | Paie

CYCLE TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE PAIE



En résumé

La production des bulletins de salaires et l'établissement des déclarations sociales répondent à une obligation légale. Il est fondamental d'actualiser régulièrement ses connaissances.

Parcours de formation éligible au CPF avec ajout de la certification « CCE – Certificat de Compétences en entreprise Traiter la Paie » (500€) (RS5369: [Consulter la fiche ici](#))

Cette formation gestionnaire de paie à Marseille est conçue pour acquérir de solides connaissances pratiques dans la gestion des salaires. Le cycle de formation certifiante gestionnaire de paie comprend des modules dédiés à la production des bulletins de salaires et à l'établissement des déclarations sociales. Cette formation paie certifiante vous familiarisera aussi avec l'utilisation des logiciels de paie en entreprise.

[Je m'inscris ICI via mon Compte Personnel de Formation \(CPF\)](#)

Cette formation gestionnaire de paie à Marseille CPF vise à maîtriser les compétences nécessaires à la gestion complète des salaires. Le cursus comprend notamment la production des bulletins de paie à l'établissement des déclarations sociales. chaque module est conçu pour apporter une expertise approfondie. La certification CCE « Traiter la Paie » offre en complément une approche pratique sur les logiciels de paie. En plus du calcul du salaire brut/net et de la gestion des cotisations sociales, cette formation CPF à Marseille et Aix-en-Provence aborde les absences rémunérées, les cotisations patronales ou encore la conformité URSSAF.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation contrôle de gestion sociale.](#)
- [Formation Les bases de la paie – Niveau I.](#)
- [Formation Perfectionnement de la paie – Niveau 3 : Gestion des salariés à temps partiel.](#)
- [Formation Perfectionnement de la paie – Niveau 3 : Rupture du contrat.](#)
- [Formation mettre en place le contrôle de gestion.](#)



Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

Réaliser des bulletins de salaires simples, complexes et spécifiques.

Connaître les obligations déclaratives et minimiser le risque de sanction



Programme

Le Cycle technicien gestionnaire de paie comprend 3 modules obligatoires :

[Module 1 : Les bases de la paie Niveau I](#) — 3 jours (21 heures)

Les éléments de la rémunération brute

Définir le salaire de base (horaire, forfait)

Calculer les heures supplémentaires et complémentaires

Gérer les avantages en nature, les primes diverses

Certifiante

Oui

Code RNCP / RS

NA

Référence

ACLO-0000-CAI-01

La gestion des absences

Calculer les absences non rémunérées

La gestion des congés payés (acquisition, décompte, indemnités selon la règle du maintien de salaire ou du dixième)

La gestion des jours fériés, des jours de repos, absences diverses

Les cotisations sociales

Les bases et la répartition des taux salarié/employeur des cotisations sociales

La régularisation du plafond de sécurité sociale et des tranches

Comprendre les éléments nécessaires au calcul des réductions de charges

Les éléments de la rémunération nette

Savoir calculer le salaire net, le net à payer avant et après impôt, le net imposable pour le calcul du prélèvement à la source

Gérer les indemnités pour frais professionnels

Savoir calculer le montant des saisies sur salaire, acomptes, avances

Module 2 : Approfondissement de la paie Niveau II : Gestion des absences indemnisées — 2 jours (14 heures)

La gestion des indemnités journalières de sécurité sociale selon l'absence

Les différentes formalités à établir par l'entreprise

Les conditions d'affiliation du salarié pour obtenir des indemnités

Le calcul des indemnités sécurité sociale selon l'absence

Le régime social et fiscal de ces indemnités

Le calcul du complément de salaire

Les conditions à remplir par le salarié

Le calcul de l'absence, des jours éventuels de carence

Les modalités de calculs pour un maintien de salaire en net ou en brut

La gestion des indemnités de prévoyance

Les conséquences sur le contrat selon la nature de l'absence

Les obligations réciproques des parties

Le calcul de l'ancienneté

Le calcul du droit à congés payés

Les conséquences de l'absence en cours de préavis

Les formalités et les règles d'indemnisation pour le salarié en temps partiel thérapeutique. Les particularités relatives au prélèvement à la source des indemnités journalières de sécurité sociale en cas de subrogation.

Module 3 : Le contrôle des charges sociales — 2 jours (14 heures)

Comprendre et valider les éléments constituant les charges sociales d'un bulletin de paie.

Les conséquences du plafond de sécurité sociale (temps plein, temps partiel, entrée et sortie en cours de mois, forfait jours, absences)

Appréciation des taux de cotisations patronales supplémentaires

Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite supplémentaire et de prévoyance

L'assiette spécifique de la CSG/CRDS et du forfait social

La gestion sociale de l'épargne salariale

Maîtriser le calcul des exonérations de charges

Les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts (certains stagiaires et mandataires)

La réduction générale des cotisations patronales (dispositif Fillon)

La réduction salariale des heures supplémentaires et complémentaires

Le rôle et le pouvoir de l'URSSAF

Le contrôle, les sanctions et les procédures contentieuses

Les demandes de versement en un lieu unique et de délais de paiement

Le rescrit social et la procédure transactionnelle



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant [ici](#)



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.